

Annexe 6 : LISTE DES INVESTISSEMENTS ELIGIBLES - RESILIENCE & ADAPTATION (PRé'Ad) - Agroenvironnement

Thématique environnementale	Objectif	Détail poste	Productions éligibles	Investissements éligibles	Plafonds et conditions d'éligibilité spécifiques	Intensité agro-écologique	
BIODIVERSITE	Préserver la biodiversité Lutter contre l'érosion	Implantation de haies ou d'arbres agricoles (éléments arborés, haies, ripisylves, ...) et équipements	Toutes productions	Achat et mise en place des plants (plantation)	Plants : max 5% des plants éligibles pour le regarnissage de linéaires existants Seules les plantations linéaires ou des arbres isolés sont éligibles	***	
				Travaux préparatoires au chantier de plantation : préparation et protection du sol, piquetage, création d'un talus, mise en place d'une bande enherbée, semis d'espèces couvrantes, mise en défens de la zone par clôture, paillages biodégradables			
				Travaux liés à la plantation : moyens de tuteurage et de protection post-plantation (protection individuelle contre le gibier et le bétail).			
				Matériel d'aide à la plantation : planteuse d'arbre, outils de préparation de sol sur mini pelle			Uniquement en projet d'investissement collectif
				Matériel d'entretien doux des éléments arborés : échenilloir, lamier, sécateur électrique, tronçonneuse, grappin coupeur Nichoïr, perchoïr pour avifaune			
BIODIVERSITE	Préserver la biodiversité	Création et restauration de mares	Toutes productions	Création et restauration de mares naturelles sans béton		***	
BIODIVERSITE	Préserver la biodiversité	Mise en défens de zones sensibles	Toutes productions	Achat de clôtures et d'abreuvoirs liés à la mise en défense de zones sensibles (cours d'eau et mares) et aménagements nécessaires à leur mise en place		*	
BIODIVERSITE	Préserver la biodiversité	Effarouchement de la petite faune	Toutes productions	Barre d'effarouchement		*	
BIODIVERSITE	Préserver la biodiversité	Matériel d'entretien et récolte	Toutes productions	Broyeur à plaquettes	Uniquement en projet d'investissement collectif	*	
				Déchiquteuse pour la production de copeaux de bois		*	
				broyeur de branches de haies		*	
				Presse copeaux de bois		*	
BIODIVERSITE	Préserver la biodiversité	Matériel d'entretien et récolte	Toutes productions	Nacelle (pour taille en hauteur des arbres têtards sécurisée)		*	
BIODIVERSITE	Préserver la biodiversité	Matériel d'entretien et récolte	Toutes productions	Combiné scieur/fendeur	Uniquement en projet d'investissement collectif	*	
				Fagoteuse de bûches		*	
				Fendeuse sur chassis		*	
				grapin coupeur			
				tête d'abattage sur pelle			
Epointeuse (piquets de pâture)	*						
SOL	Lutter contre l'érosion	Matériel améliorant les pratiques culturales : matériel pour cultures buttéées	Toutes productions végétales	Matériel adapté sur planteuse ou buteuse permettant la formation de micro buttes empêchant le ruissellement de l'eau		**	
SOL	Lutter contre l'érosion	Matériel améliorant les pratiques culturales	Toutes productions végétales	Effaceurs de traces de roues pour en limiter les amorces de formation de ravines		*	
SOL	Lutter contre l'érosion	Matériel permettant de réduire partiellement le travail du sol	Grandes cultures, horticulture et maraîchage	Matériel permettant de pratiquer le strip-till		***	
				Matériel de travail sur rang soit en combiné avec le semis soit en décomposé (Croskilette)		**	
SOL	Lutter contre l'érosion	Matériel spécifique pour l'implantation de couverts, l'enherbement inter-cultures,	Viticulture et arboriculture	Semoir pour implantation d'un couvert végétal pour parcelle en arboriculture ou viticulture		*	
				Fils ou cocons		*	
SOL	Lutter contre l'érosion	Matériel spécifique pour le semis direct, l'implantation de couverts, l'enherbement inter-cultures ou pour les zones de compensation écologique et fertilisation localisée	Horticulture, maraîchage, grandes cultures et zones de compensation écologiques	Semoir direct pour implantation de couvert ou sous couvert végétal	Le plafond pour un semoir direct : 40 000 €	***	
SOL	Lutter contre l'érosion	Matériel spécifique pour l'entretien par voie	Toutes productions	Matériel pour détruire les CIPAN par rouleaux destructeurs tels que rollkrop, rolo-foca, écorouleurs		**	
				Gyrobroyeur porté interligne		**	
				Broyeur (type rollkrop, rolo-foca), Broyeurs tractés		**	
				Broyeur de sarments		**	

SOL	Lutter contre l'érosion	mécanique des couverts et de l'enherbement inter-rangs	végétales	Scalpeurs à dents de type TREFFLER ou ECOMULCH glyphomulch		**
				Matériel de tonte intercep à lames avec centrale hydraulique		**
				Matériel de tonte Intercep rotatif ou à lame pivotante		**
				Matériel de tonte intercep satellites 2 têtes droite et gauche sur bâti		**
				Tondeuse portée avec satellite		**
SOL	Lutter contre l'érosion	Matériel spécifique pour l'implantation de couverts, l'enherbement inter-cultures, ou pour les zones de compensation écologique	Toutes productions végétales	Semoir spécifique (accessoires d'un autre matériel) pour l'implantation de culture intermédiaire dans des cultures en place		***
SOL	Lutter contre l'érosion	Aménagement permettant de réduire le ruissellement et favoriser l'infiltration de l'eau pluviale	Toutes productions végétales	Fascines	Fascines plafonnées à 50€ par mètre linéaire	***
				Talus antiérosif		***
				Noues		***
FERTILISATION	Fertiliser autrement	Matériels de compostage des effluents	Toutes productions	Composteur		***
				Retourneur de fumier, retourneur d'andain		***
				Retourneurs d'andain (compostage des matières organiques)		***
				Equipement de compostage adaptable sur épandeur		***
				Matériel d'homogénéisation		***
FERTILISATION	Optimiser la fertilisation minérale	Equipements visant à une meilleure répartition des apports	Toutes productions végétales	Matériel visant une meilleure répartition (système de Débit Proportionnel à l'Avancement Electronique (DPAE), limiteur de bordure) et à moduler les apports		*
				Localisateurs d'engrais sur le rang		*
				Grandes cultures		Enfouisseurs de l'engrais
			Horticulture et maraîchage	Système automatisé de préparation et de recyclage des solutions nutritives avec traçabilité		*
			FERTILISATION	Optimisation de la fertilisation organique		Equipements visant à une meilleure répartition des apports
Equipements visant à une meilleure connaissance et répartition des apports	Toutes productions végétales	Pesée sur fourche			*	
Equipements des tonnes à lisier pour enfouissement des effluents liquides ou épandages au plus près du sol	Toutes productions végétales	Enfouisseur à dents			*	
		Enfouisseur à disques			*	
		Rampe à pendillards, à patins et tout système équivalent pour réduire la volatilisation des engrais			**	
Système d'épandage du lisier sans tonne	*					
PHYTOSANITAIRE	Optimiser l'utilisation de produits phytosanitaires	Dispositif de traitement des effluents phytosanitaires	Toutes productions végétales	Dispositif de traitement des effluents phytosanitaires : liste des dispositifs de traitement éligibles publiée par le ministère en charge de l'écologie (https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000425570&categorieLien=id)		*
				Volucompteur programmable pour éviter le débordement des cuves	Les équipements sont éligibles sur la base d'un devis avec un plafond global de 3000 €	*
				Buses anti-dérive (conformes à la note de service DGAL/SDQSPV/2020-132 du 19/02/2020 : https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-132/telechargement)		*
				Système anti-goutte		*
				Cuve de rinçage		*

PHYTOSANITAIRE	Optimiser l'utilisation de produits phytosanitaires	Matériel spécifique du pulvérisateur	Toutes productions végétales	Coupure de tronçon couplée à un GPS pour son activation	Seule l'installation du guidage automatique sur tracteur est éligible (pas de financement du réseau) Plafond de 8000 € pour l'acquisition de GPS et de son logiciel	*	
				Barre d'assistance au guidage et arpentage par correction GPS		*	
				Automatisme "zéro volume mort" permettant une dilution et un rinçage progressif des fonds de cuves		*	
				Système de confinement et de récupération des excédents de bouillie sur les appareils de traitement fixes		*	
				Kit de lavage extérieur embarqué pour le lavage au champ du pulvérisateur		*	
				Système de sélection automatique des buses / buses à pulsation pour la modulation intraparcellaire		*	
				Matériel de précision permettant de réduire les doses de produits phytosanitaires (traitement face par face)		Plafond de dépense pour l'ensemble de ces équipements de pulvérisateur : - 15 000 € pour les grandes cultures - et 50% du devis global pour l'arboriculture et la viticulture	*
				Systèmes électroniques embarqués d'enregistrement des paramètres des traitements phytosanitaires et/ou permettant la traçabilité des produits phytosanitaires			*
				Système d'injection directe de la matière active, système de circulation continue des bouillies			*
				Panneaux récupérateurs de bouillie			*
				Système de suivi/gestion de hauteur de rampe (capteur ultrason norack)			*
Système de pulvérisation mixte avec traitement sur le rang	*						
	*						
PHYTOSANITAIRE	Mobiliser des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires	Matériel de lutte contre les prédateurs ou permettant une lutte biologique	Maraîchage, horticulture et arboriculture	Filets tissés anti-insectes/insects proof et matériel de support		**	
				Dérouleuse à bâches ou voile		**	
PHYTOSANITAIRE	Mobiliser des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires	Matériel de lutte contre les prédateurs ou permettant une lutte biologique	Arboriculture viticulture	Matériel d'éclaircissage mécanique : - Matériel de broyage - Retrait de résidus		**	
PHYTOSANITAIRE	Mobiliser des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires	Matériel de lutte contre les prédateurs ou permettant une lutte biologique	Toutes productions végétales	Matériel pour insectes auxiliaires		**	
				Pièges à insectes connectés, pièges à spores et Outils d'Aide à la Décision associés : outils de surveillance et de suivi de l'activité des bioagresseurs des cultures		**	
PHYTOSANITAIRE	Mobiliser des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires	Outils de désherbage alternatif et matériel spécifique pour l'entretien par voie mécanique des couverts et de l'enherbement	Toutes productions végétales	Bineuse à dents inter rangs et bineuse inter rangs		**	
				Bineuse automotrice		**	
				Option pour les bineuses de précision : dents souples de herse étrilles, moulins à doigts métal ou plastique, brosses en polypropylène,		**	
				Option pour les bineuses : correction de dévers sur machine, guidage de précision (autoguidage électrique, autoguidage hydraulique, autopilotage par capteurs optiques, autopilotage par une caméra pour quatre rangs au maximum)		**	
				Système de guidage automatisé pour bineuses		**	
				Matériel de désherbage mécanique sous le rang		**	
				Matériel spécifique de binage inter-rang		**	
				Matériel de désherbage mécanique inter-rangs		**	
				Herse étrille		**	
				Roto-étrille		**	
				Houe rotative		**	
				Désherbeuse multifraise		**	
				Scalpeur buttoir pommes de terre		**	
				Arrache-fane de pommes-de-terre		**	
				Broyeurs de fanes de pommes-de-terre et de légumes		**	
				Arracheuse d'adventices		**	
				Plateaux de désherbage manuel		**	
				Lit de désherbage manuel - Bed weeder		**	
				Ecimeuse d'adventices		**	
				Robot de désherbage (hors pulvérisation de produits phytosanitaires)		**	
Désherbeur thermique		**					
Désherbeur électrique		**					
Matériel de type bineuse à gaz		**					
Traitement vapeur		**					
désherbineuse		*					

				Pailleuse et ramasseuses ou enrouleuses pour films organiques biodégradables		***
PHYTOSANITAIRE	Mobiliser des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires	Matériels permettant de récupérer la "menue paille" à la moisson	Toutes productions végétales	Récupérateur avec dépôt sur l'andain	Avec obligation de s'engager à ne pas remettre la menue paille au champ (sauf sous forme de fumier composté)	**
				Récupérateur avec caisson arrière		**
				Ecimeuse-ramasseuse		**
PHYTOSANITAIRE	Limiter les pollutions ponctuelles liées aux effluents phytosanitaires	Aire de lavage et équipements de l'aire de lavage	Toutes productions végétales	Aire de lavage plateforme étanche permettant de récupérer tous les liquides en un point unique d'évacuation et équipée d'un système de récupération de débordements accidentels	Une aire de lavage est éligible si elle est équipée de l'ensemble des équipements mentionnés par le sigle * La surface de béton éligible est de : - 120m ² pour une aire individuelle - 300m ² pour une aire collective	*
				Débourbeur* ou décanteur*		*
				Déshuileur* ou séparateur d'hydrocarbures*		*
				Système de séparation d'eau pluviales*		*
				Système de traitement des effluents phytosanitaires (type phytobac ou biobac) *		*
				Dispositifs de traitement biologique		*
				Ultrafiltration		*
				Lit biologique		*
				Photo catalyse		*
				Osmose inverse et filtration		*
PHYTOSANITAIRE	Limiter les pollutions ponctuelles liées aux effluents phytosanitaires	Aire de remplissage	Toutes productions végétales	Cuve tampon et/ou potence de remplissage du pulvérisateur	Le béton est exclu	*
				Volucompteur programmable		*
				Réserve d'eau surélevée		*
				Plateau de stockage avec bac de rétention pour le local phytosanitaire. Seul l'aménagement intérieur du local est éligible.		*
				Aménagement d'une paillasse ou plate-forme stable pour préparer les bouillies		*
				Matériel de pesée et outils de dosage		*
				Cuve mélangeuse de produits phytosanitaires		*
				Réserves de collecte des eaux de pluie et réseau correspondant (équipements à l'échelle des bâtiments de l'exploitation), dimensionnées pour les besoins de l'aire de lavage et/ou de remplissage		*
				Volucompteur programmable non embarqué pour éviter les débordements de cuve		*
				FERTILISATION-PHYTOSANITAIRE		Optimisation de la fertilisation et de l'utilisation de produits phytosanitaires
Système de guidage par caméra pour optimiser l'épandage d'intrants (reconnaissance des plantes, par imagerie, optique, intelligence artificielle)	*					
Optimisation de la fertilisation et de l'utilisation de produits phytosanitaires	Outils d'aide à la décision	Toutes productions végétales	GPS, logiciel lié à l'agriculture de précision, logiciel de fertilisation, outil de pilotage de la fertilisation, ...		Plafond de 8000 € pour l'acquisition de GPS et de son logiciel.	*
			Drones équipés de capteurs permettant télédétection et cartographie du risque à l'échelle parcellaire : drone multispectral ou autre technologie de cartographie, analyse des données issues des drones éligibles notamment détection précoce des régulations naturelles en place (auxiliaires) et des stress (bio-agresseurs / nutritionnel / alimentation hydrique / adventices).			Exclusion des drones d'épandage et de pulvérisation. Plafond : 10 000 €
EAU	Limiter les pollutions ponctuelles	Aire de remplissage-stockage d'intrants-effluents-liquides polluants	Toutes productions	Plateau de stockage avec bac de rétention pour les stockages de liquides polluants	Stockage <100 m ³	*
EAU	Economiser la ressource en eau	Utilisation efficiente de l'eau : matériels spécifiques économes en eau	Toutes productions	Système de collecte et de stockage en vue de la récupération des eaux pluviales de toiture et de leur utilisation		**
				Station météorologique		*
				Thermo-hygromètre		*
				Anémomètre		*

EAU	Economiser la ressource en eau	Utilisation efficiente de l'eau : équipement de pilotage des besoins et des apports en eau	Toutes productions végétales	Appareils de mesures pour déterminer les besoins en eau : tensiomètres, capteurs sols, capteurs plantes, sondes capacitives, capteurs de flux de sève et de potentiel hydrique des plantes, sondes tensio-métriques en automatique		*
				Logiciel de pilotage de l'irrigation		*
EAU	Economiser la ressource en eau	Maîtrise des apports en eau à la parcelle	Toutes productions végétales	Equipements de maîtrise des apports d'eau à la parcelle (régulation électronique, électrovannes, système brise-jet, vannes programmables et programmeurs pour automatisation)	Les équipements ne sont éligibles, sur la base d'un devis, que pour une installation d'irrigation existante depuis plus de 5 ans (à partir de la date de dépôt de demande d'aide) sur la base d'un diagnostic indiquant les économies générées pour l'exploitation et sous réserve du respect de la réglementation en vigueur.	*
ENERGIE	Séchage en grange par source d'énergie renouvelable	Equipements liés à un local de production et d'utilisation d'énergie renouvelable destinée au séchage en grange des fourrages	Toutes productions fourragères	Gaine de récupération d'air chaud		***
				Panneaux isolants		***
				Ventilateurs		***
				Cellules et caillebotis		***
				Déshumidificateur		***
				Griffes		***
				Pont roulant		***
Séchoir en bottes solaire (bâtiment, panneaux solaires, matériel de ventilation ...)	***					
ENERGIE	Séchage en grange par source d'énergie renouvelable	Séchage des productions végétales (hors fourrages)	Toutes productions végétales	Equipements destinés au séchage des productions végétales (hors fourrages) par une source d'énergie renouvelable : solaire thermique, biomasse		***
ENERGIE	Isolation des locaux	Isolation des locaux existants, des équipements et des réseaux	Toutes productions	Matériaux, équipements, matériels et aménagement pour l'isolation des locaux, des équipements et des réseaux de chauffage et de ventilation (hors séchage en grange) à usage agricole (hors panneaux bétons et murs monolithes)		**
ENERGIE	Chauffage et/ou ventilation des bâtiments	Poste de chauffage et ventilation en bâtiment	Toutes productions	Système de régulation lié au chauffage et/ou à la ventilation des bâtiments	Hors serre et hors bâtiment neuf Ne sont pas considérés comme bâtiments neufs, les bâtiments existants depuis plus de 3 ans à la date d'achèvement des travaux (Cf. CERFA en mairie)	**
ENERGIE	Chauffage et/ou ventilation des bâtiments	Poste de chauffage et ventilation en bâtiment	Toutes productions	Groupe froid en remplacement d'un ancien groupe froid, avec augmentation de la performance énergétique	Hors serre et hors bâtiment neuf Ne sont pas considérés comme bâtiments neufs, les bâtiments existants depuis plus de 3 ans à la date d'achèvement des travaux (Cf. CERFA en mairie)	*
				Equipements des groupes froids : récupération de chaleur sur les groupes froids permettant de chauffer les salles de réchauffement et de conditionnement (économie d'énergie)		*
ENERGIE	Autres équipements en économie d'énergie	Eclairage spécifique lié à l'économie d'énergie	Toutes productions	Détecteurs de présence		*
				Système de contrôle photosensible régulant l'éclairage en fonction de la luminosité extérieure		*
ENERGIE	Chauffage et/ou ventilation des bâtiments	Energie solaire : chauffe-eau solaire thermique	Toutes productions	Chauffe-eau solaire thermique		**
				Matériaux, équipements et matériels pour l'installation d'un chauffe-eau solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS) liée à l'exploitation		**
ENERGIE	Production d'énergie renouvelable	Energie solaire	Toutes productions	Equipements liés à la production et à l'utilisation d'énergie en site isolé et non connectés au réseau d'alimentation électrique (100% de l'énergie doit être valorisée pour les besoins de l'exploitation agricole) (panneaux, trackers, régulateurs, stockage)	Conservation de l'obligation d'autoconsommation sans vente subventionnée, afin de respecter les dispositions de l'article 13 de l'arrêté tarifaire du 6 octobre 2021	**
	Production d'énergie renouvelable	Energie solaire	Toutes productions	Instruments de régulation et de stockage dans le cas d'une autoconsommation (100% de l'énergie doit être valorisée pour les besoins de l'exploitation agricole) en site non isolé, connectés au réseau d'alimentation électrique		**
ENERGIE	Production d'énergie renouvelable	Energie solaire	Toutes productions	Matériaux, équipements, matériels et aménagement dédiés à la rénovation de toiture ou rénovation énergétique des bâtiments qui permettraient également de rendre le bâtiment apte à accueillir un projet photovoltaïque		**

ENERGIE	Production d'énergie renouvelable	Energie solaire	Toutes productions	Investissements pour le raccordement des projets, lorsqu'il s'agit d'une aide visant à compenser un surcoût spécifique pour le raccordement d'un projet (par exemple pour une installation sur un site isolé).	Argumentaire sur le surcoût à fournir	*
ENERGIE	Production d'énergie renouvelable	Energie solaire : échangeurs thermiques	Toutes productions	Echangeurs thermiques du type :		*
				« air-sol » ou « puits canadiens »		*
				« air-air »		*
				« air-eau »		*
ENERGIE	Production d'énergie renouvelable	Energie biomasse : chaudière biomasse	Toutes productions	Chaudière biomasse	Eligible si la production de la chaudière est destinée à l'activité agricole (hors logement de l'agriculteur) : bâtiment d'élevage, salle de traite, zone de stockage, locaux divers	***
				Chaudière à biomasse d'une puissance inférieure ou égale à 100 kW, y compris le silo d'alimentation de la chaudière		***
				Systèmes d'alimentation de la chambre de combustion		***
				Installations et équipements pour le transport de la chaleur en aval de la chaudière à biomasse	Le chauffage des serres n'est pas éligible	***
ENERGIE	Production d'énergie renouvelable	Energie biomasse : stockage	Toutes productions	Bâtiment de séchage plaquette ou adaptation de bâtiment pour le stockage.	Eligible si la production est destinée au chauffage de l'activité agricole (hors logement de l'agriculteur) : bâtiment d'élevage, salle de traite, zone de stockage, locaux divers	**
ENERGIE	Production d'énergie renouvelable	Pompes à chaleur et récupérateurs de chaleur	Toutes productions	Pompes à chaleur aérothermiques y compris les pompes à chaleur dédiées à la production d'eau chaude (correspondant aux chauffe-eaux thermodynamiques)	Hors serres Les équipements doivent répondre aux exigences suivantes : NF, installateur QualiPAC, coeff de perf > 3,5	*
				Pompes à chaleur géothermiques		*
ENERGIE	Production d'énergie renouvelable	Pompes à chaleur et récupérateurs de chaleur	Toutes productions	Procédé de traitement d'air récupérant, par échange thermique direct, les énergies diffuses présentes dans les activités agricoles (laveur d'air avec pompe à chaleur)		*
ENERGIE	Production d'énergie renouvelable	Pompes à chaleur et récupérateurs de chaleur	Toutes productions	Récupération de l'énergie de l'air et de l'humidité pour générer de la chaleur		*
ENERGIE	Production d'énergie renouvelable	Méthanisation agricole	Toutes productions	Les équipements pour le pré et le post traitements des digestats en accompagnement d'un projet de méthanisation	Hors couvertures des stockages de digestats liquides et solides (obligation réglementaire à partir du 1er juillet 2023 suite à modification réglementaire du 5 juillet 2021)	**
ETUDES	Frais généraux	Diagnostic-Etude-Frais généraux	Toutes productions	Diagnostic Energie - GES	15% du total des dépenses d'investissement éligibles retenues	**
				Etudes et diagnostics technico-économiques en lien avec le projet	15% du total des dépenses d'investissement éligibles retenues	*
				Diagnostics environnementaux multi-enjeux	15% du total des dépenses d'investissement éligibles retenues	**
				Diagnostics reconnus au titre du bien-être animal et de la biosécurité	15% du total des dépenses d'investissement éligibles retenues	*
				Diagnostics agriculture durable	15% du total des dépenses d'investissement éligibles retenues	**